

A propos de bonheur, révolution française, banques de données et linguistique computationnelle

Cesare Vetter, Université de Trieste

Présentation du volume *La felicità è un'idea nuova in Europa. Contributo al lessico della rivoluzione francese*, tome 1, sous la direction de Cesare Vetter, EUT, Trieste, 2005.

Dès la moitié des années 90 j'ai ouvert – auprès du département d'Histoire de l'Université de Trieste – un chantier de travail sur l'idée de bonheur aux XVIII et XIX siècles. Un chantier qui comprend quelques une de mes propres recherches, des discussions avec les collègues, des confrontations avec les étudiants dans l'activité didactique et un vaste plan organisé de travaux de recherche de maîtrise.

L'analyse de l'idée de bonheur croise les problématiques affrontées dans de précédents travaux. Elle intègre, et sous plusieurs d'aspects elle enrichit la réflexion sur la dictature (1).

Je suis fermement convaincu que la notion de bonheur est un terrain privilégié – et jusqu'à maintenant non suffisamment abordé – pour reconstruire les parcours de la pensée et de l'initiative politique à l'âge moderne et contemporain.

Et la révolution française constitue une articulation essentielle également pour la notion de bonheur, ainsi que pour d'autres grandes problématiques du XIX et XX siècles.

Bonheur et Révolution française

Le « bonheur de tous » figure dans la *Déclaration* du 26 août 1789. « Le but de la société est le bonheur commun » récite l'article un de la *Déclaration* de juin 1793. « Braves sans-culottes, pourquoi avez-vous fait la révolution ? n'est-ce pas pour être plus heureux, foutre ? » écrit Hébert dans le numéro 241 du *Père Duchesne*. Et encore dans le numéro 263 : « Il y a trop longtemps que les pauvres bougres de sans-culottes souffrent et tirent la langue. C'est pour être plus heureux, qu'ils ont fait la révolution »

« Le but de la Révolution est le Bonheur du Peuple » lit-on dans l'intitulé de *l'Instruction de la Commission temporaire de surveillance républicaine* (Lyon-Ville Affranchie, 26 brumaire an II: 16 novembre 1793), le document que Soboul (2) définit le manifeste des sans-culottes et que Arendt prend comme

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

papier de tournesol pour tester les diversités (à son avis radicales) entre la révolution française et la révolution américaine (3).

L'affirmation de Saint-Just du 3 mars 1794 est significative (« Le bonheur est une idée neuve en Europe (4) »). Affirmation connue et souvent citée, mais qui n'a pas trouvé jusqu'à maintenant des approfondissements d'analyse adéquats (5). J'avoue qu'encore quand mes collègues ou les étudiants me demandent des explications sur le sens précis de la phrase de Saint-Just je suis embarrassé. Mes recherches sur le bonheur ont commencé il y a plusieurs années à partir des confrontations qui petit à petit émergeaient dans la recherche sur la dictature mais aussi à partir de la curiosité pour cette phrase et pour le moment je ne suis pas encore capable de l'interpréter de façon entièrement satisfaisante (ou tout du moins satisfaisant pour moi-même), L'explication qui met en cause la confrontation avec la révolution américaine (6) est la plus simple, mais aussi la plus banale. Peu convaincantes sont également les sollicitations à chercher la nouveauté dans le déplacement de la dimension privée et individuelle à la dimension collective (7) , dans l'écartement de la tradition chrétienne (8), dans l'accessibilité à tous et pas seulement aux sages (9). Plus productif est le rappel à la dialectique entre politique et bonheur, à l'idée donc d'un bonheur suscité politiquement (10). Plus productif encore est l'intuition de Jean Bart, qui relie la nouveauté soulignée avec tant d'émphase par Saint-Just à la notion de *bonheur commun* (11).

La formule *bonheur commun* – perçue dans la *Déclaration* de 1793, amplement utilisée durant l'an II (à dire vrai davantage dans les pétitions et dans le matériel provenant des clubs et des sections que dans les discours des grands protagonistes : mais c'est là un point à approfondir et à vérifier) (12) et qui deviendra, comme on le sait, le mot d'ordre de Babeuf – constitue un moment de passage fondamental de la conception libérale (et avec libéral j'entends dire le libéralisme à *la* Constant, à *la* Mill, à *la* Berlin, le libéralisme qui pivote sur la liberté négative et non le *libéralisme égalitaire* o *libéralisme humaniste*, que j'évoquerai plus loin) du bonheur aux successives mises au point en terme de démocratie, de socialisme et de communisme (13).

On la retrouve, par exemple, chez Mirabeau et Condorcet, avec des sens différents de ceux des jacobins et des sans-culottes et encore plus radicalement différents de l'acception qu'elle revêtra avec Babeuf.

Chez les jacobins robespierristes (14), chez les montagnards et chez les sans-culottes de l'an II *bonheur commun* correspond essentiellement au sens révélé par Jean Bart, à l'idée donc d'« un bonheur *partagé*, frugal [...] *accessible à tous* », un *bonheur* qu'on peut atteindre à travers « la généralisation de la petite propriété » (15). Essentiellement mais pas seulement, parce que chez les sans-culottes de l'an II des requêtes plus radicales sont déjà présentes, qui insistent sur le *partage* et annoncent les successives théorisations communistes de Babeuf (16).

Le *bonheur* évoqué dans les célèbres strophes de *La Carmagnole* (anonyme, août 1792) est lui aussi un *bonheur* plus égalitariste qu'égalitaire (17) : « Il

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

faut raccourcir les géants/Et rendre les petits plus grands/Tout à la même hauteur/Voilà le vrai bonheur... (18) »

Avec Babeuf l'adjectif *commun* accolé à *bonheur* et à *félicité* revient à impliquer – de la même façon que précédemment chez Meslier, chez Morelly et chez Mably, mais pas chez Rousseau- l'abolition de la propriété privée et la « communauté des biens ». Avec Babeuf, en outre, (et avec Buonarroti) la notion de *dictature* entre dans le champ sémantique de *bonheur commun* et une telle soudure parcourra une grande partie des théorisations communistes du XIX et du XX siècle. La *dictature révolutionnaire* saura se transformer de simple catégorie de la pensée politique en force historiquement opérante, capable d'alimenter les espoirs et les enthousiasmes et d'orienter les sensibilités individuelles et les comportements collectifs, grâce aussi à ses promesses de bonheur. Dans le paradoxe de la dictature accoucheuse de liberté l'idée de bonheur joue un rôle important et décisif (19).

Mazzini avait vu juste quand il repérait dans le « droit au bonheur »- qui (la précision est de moi-même) est une chose bien distincte du droit à la « recherche du bonheur » des pères fondateurs américains (20)- le trait déterminant des idéologies socialistes et communistes (21). Sur le bonheur comme idée pivot de la généalogie de l'erreur qui traverse la modernité – d'un point de vue évidemment différent- la pensée réactionnaire (et) catholique du XIX siècle insistera, tout comme Léon XIII dans ses encycliques (22).

La pré condition –selon moi indispensable- pour une mise au point conceptuelle rigoureuse et efficace de la notion de bonheur dans la révolution française (mais le discours est évidemment plus général et concerne également le cas du même Mazzini) est la création d'un *corpus* suffisamment vaste, auquel appliquer les instruments et la méthodologie de la linguistique computationnelle.

Révolution française et linguistique computationnelle

Le *corpus* que nous avons constitué au sein du Département d'Histoire de l'Université de Trieste (et qui ne peut pour l'instant être mis en réseau, pour des questions relatives à des droits d'édition) comprend la bibliographie suivante : les *Œuvres politiques* de Marat (10 vol. Bruxelles, 1989-1993) et d'autres écrits de Marat de la période qui précède la révolution ; les *Œuvres* de Robespierre (10 vol., Paris, 2000) ; les *Œuvres complètes* de Saint-Just (Paris, 1984) ; le journal d'Hébert (*Le père Duchesne*, 10 vol. Paris, 1969) ; *Du Bonheur* de Lequinio (20 brumaire an second), le texte peut-être le plus connu sur le bonheur produit dans la période révolutionnaire et qui ne figure pas dans le matériel de Lequinio mis en réseau par *Gallica*. Nous l'avons acquis par transcription manuelle de l'original sur papier de la Bibliothèque Nationale de Paris et successive digitalisation.

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

Nous sommes en train de scanner des écrits journalistiques de Babeuf (2 vol. Paris, 1966), le second tome des *Œuvres complètes* de Jean Meslier (Paris 1974 ; on peut consulter les deux autres tomes sur le site de l'ATILF) et du matériel publié par W. Markov et A. Soboul dans *Die Sansculotten von Paris. Dokumente zur Geschichte der Volksbewegung. 1793-1794* (Berlin, 1957. *L'instruction*, citée précédemment, figure comme document numéro 52).

Je compte en perspective y ajouter (financements et forces permettant) les *Œuvres* de Desmoulins (10 vol., Paris, 1980), les *Œuvres de Condorcet* (12 vol., Paris, 1847-1849 ; en phase de réimpression anastatique), le recueil de sources *Aux origines de la République 1789-1792* (6 vol., Paris, 1991), certains segments temporels du *Moniteur* et des *Archives parlementaires* (les mêmes choisis par M. Ozouf, pour ses études sur guerre et terreur dans le discours révolutionnaire (23).

Sur la bibliographie acquise (c'est-à-dire transformée de document sur papier en document électronique) nous avons appliqué des programmes d'interrogation des textes, qui ont permis de produire des élaborations lexicologiques (occurrences, cooccurrences, fréquences absolues et fréquences relatives, expressions de séquence, concordances, flux temporels, concordances de cooccurrences). Pour ces aspects – pour lesquels nous avons été aidés par nos collègues linguiste (24) – je renvoie à *l'Introduzione metodologica (Introduction méthodologique)* de Marco Marin, mon élève et collaborateur, auteur d'un travail de recherche sur Robespierre, déjà présenté devant le jury (25).

Je voudrais ici seulement faire remarquer que l'approche informatique (l'acquisition de documents en format électronique et l'application de programmes d'interrogation des textes) constitue, selon moi, la nouvelle frontière dans l'étude de l'histoire des idées (et peut-être dans l'activité historiographe *tout court*).

Le « tournant linguistique », sur lequel Jacques Guilhaumou a porté plusieurs fois son attention également à propos de la Révolution française, a produit et est en train de produire des résultats importants et appréciables (26). Il reste, cependant, beaucoup à faire et un bond de qualité ne sera possible qu'en acquérant de vastes *corpora*, en premier lieu *Le Moniteur* et les *Archives parlementaires*.

Il est vraiment dommage que – en ce qui concerne la révolution française – le *corpus* mis à disposition par l'ATILF (FRANTEX) soit fondamentalement limité aux tomes VI, VII, VIII et IX des *Œuvres* de Robespierre (27). En ce qui concerne le Risorgimento italien, comme on le sait bien, l'acquisition des *Opere Complete* de Mazzini, lancé par la Domus mazzinienne, avance avec lenteur (28).

L'approche informatique ouvre au chercheur des possibilités et des opportunités jusqu'il y a peu de temps inimaginables. Encore en 1990, Georges Labica, auteur d'une monographie très belle sur Robespierre, se plaignait que « l'emploi du mot « révolution » chez Robespierre défie les possibilités (actuelles) de recensement (29) ». Désormais. Le travail, que nous avons fait

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

au sein du Département d'Histoire de l'Université de Trieste, intègre ce que L'ATILF a déjà mis à disposition. Avec l'acquisition (faite par nous, et/ou par l'ATILF et par POLITEXT) du onzième tome des *Œuvres* (en cours de préparation, sous la direction de Florence Gauthier) les études sur Robespierre pourront faire un bond de qualité certain.

La création de *corpora* informatiques rend obsolète toute mise en fiche sur papier. Je le dis avec regret, en pensant à mes pénibles et minutieux travaux (mais inévitablement incomplets) sur la dictature et aux enquêtes que je continue sur Mazzini (plus de cent volumes de support papier pour les *Scritti editi ed inediti*) (30). Disposer d'un *corpus* informatisé permet au chercheur d'obtenir la sécurité dans les vérifications et une majeure honnêteté intellectuelle. L'interlocution entre paradigme interprétatif et matériel empirique devient transparente et facilement vérifiable. Le chercheur peut se déplacer en toute liberté et curiosité, il ne reste pas prisonnier de ses propres hypothèses. Il peut éviter les contraintes des textes. Même des distinctions – comme celle proposée par Rawls – entre « concept » et « conception » trouvent un terrain de vérification plus sûr (31).

J'ai parlé de curiosité : je citerai quelques exemples. Avec l'instrumentation informatique il est possible de repérer rapidement quand, pour Robespierre, les « adversaires » deviennent des « ennemis », quand pour la première fois apparaît l'expression « ennemis du peuple », quand Robespierre qualifie ses propres adversaires-ennemis avec des épithètes injurieux du type « insectes » et « monstres », qui pré annoncent le lexique des totalitarismes (Brissot aussi, d'un autre côté, ne plaisante pas et il faut tenir compte d'un contexte où la délégitimation de l'adversaire et l'invective sont de règle).

Avec l'instrumentation informatique il est possible (et ceci est une excellente opportunité didactique) d'intégrer l'analyse d'un discours de Robespierre en l'an II, en vérifiant la présence ou l'absence dans la production précédente de lexies, syntagmes et stylèmes, identifiés comme particulièrement significatifs. Il est possible de vérifier, avec exactitude, la continuité et la discontinuité dans les positions de Robespierre par rapport à la *révolution*, au *peuple*, à la *représentation*, aux questions institutionnelles (*monarchie* et *république*), à la *peine de mort*, à la *liberté de presse*, à la *guerre*. Il est possible (mais nous ne l'avons pas encore fait) de savoir si, chez Robespierre, la notion de *personne* est présente, question que la recherche n'a pas encore résolu et qui, entre autre, est une question dirimante par rapport aux problématiques relatives au *libéralisme égalitaire* ou *libéralisme humaniste* (32). Il est possible – et ce thème aussi a des liens étroits avec le *libéralisme égalitaire* – de mieux mettre au point l'acceptation de « propriété (33) ». Il est possible de vérifier si, comme le soutient Bouloiseau (34), Robespierre distingue effectivement « pouvoirs » et « fonctions ». Il est possible de distinguer, avec une plus grande précision, l'utilisation politique de l'utilisation sociale du terme « sans-culottes (35) ». Et ainsi de suite.

Evidemment l'approche informatique aide, mais ne résout pas la conceptualisation. Il suffit de penser – pour rester dans le domaine des

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

thématiques affrontées dans le premier tome- à l'utilisation du terme « liberté » chez Robespierre. On fait bien sûr des progrès quand on repère toutes les occurrences et les cooccurrences. Mais le matériel reste inerte si on ne l'organise pas à la lumière de catégories interprétatives fortes (dans le cas spécifique « liberté positive » et « liberté négative (36) »). Des catégories contestables et sujettes à des démentis, sans lesquelles - cependant - le chercheur tâtonnerait dans l'obscurité de champs sémantiques au risque d'implosion. Personnellement j'estime que la distinction entre « liberté positive » et « liberté négative » est décisive et dirimante pour répondre au problème si on peut légitimement parler d'un Robespierre libéral, aussi bien dans l'acception habituelle (37), que dans l'acception plus tranchée du *libéralisme égalitaire* ou *libéralisme humaniste* (38).

La conception négative de la liberté - qu'on retrouve chez Robespierre - ne propose pas de limite précise et infranchissable à la souveraineté (39). Le pouvoir politique a - d'une manière générale - juridiction illimitée sur l'individu. L'unique condition est qu'il soit effectivement interprète de la volonté générale. Condition, comme on le sait, impossible à vérifier et qui - dans les dynamiques historiques concrètes- a ouvert le chemin aux vexations et aux dégénéralisations totalitaires. La source est Rousseau, ou tout du moins une des possibles lectures de Rousseau (40).

On cite souvent (41), comme témoignage de l'attention de Robespierre pour la liberté individuelle, le passage suivant du *Discours sur la Constitution* (10 mai 1793) :

Fuyez la manie ancienne des gouvernements de vouloir trop gouverner; laissez aux individus, laissez aux familles le droit de faire ce qui ne nuit point à autrui; laissez aux communes le pouvoir de régler elles-mêmes leurs propres affaires, en tout ce qui ne tient point essentiellement à l'administration générale de la république. En un mot, rendez à la liberté individuelle tout ce qui n'appartient pas naturellement à l'autorité publique, et vous aurez laissé d'autant moins de prise à l'ambition et à l'arbitraire (42).

Mais on oublie que dans la même intervention la liberté individuelle est pesamment subordonnée au « bien public » :

XII. La Constitution ne veut pas que la loi même puisse garantir la liberté individuelle, sans aucun profit pour le bien public; elle laisse aux communes le droit de régler leurs propres affaires, en ce qui ne tient point à l'administration générale de la République (43).

Sur la Terreur aussi l'analyse lexicologique -si on la limite aux évidences de la linguistique computationnelle- montre des limites et des inadéquations (44).

Il y a ensuite de vrais pièges qu'on doit éviter. C'est le cas des affirmations réitérées de Robespierre en faveur de la « liberté des cultes », qui peuvent tromper le lecteur peu averti, qui a peu de familiarité avec l'histoire de la

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

révolution française. L'offensive de Robespierre, lancée à partir du 21 novembre 1793 (1^o frimaire an II), investit aussi bien la déchristianisation que le catholicisme, tant et si bien que le 9 Thermidor les églises encore ouvertes dans toute la France se comptaient sur les doigts de la main (45).

La conscience des limites et des risques ne m'empêche pas de retenir que l'approche informatique est en train de devenir de plus en plus un instrument irremplaçable du métier, de l'intelligence et de l'honnêteté intellectuelle de l'historien (46). Un instrument à appliquer aussi –là où cela est possible– au matériel d'archives. C'est le cas de Hébert, qui pourra être étudié de manière exhaustive et complète –comme le suggère opportunément Jacques Guilhaumou dans sa recension (2001) au livre d'Antoine Agostini (47)– élargissant l'enquête aux domaines différents des domaines journalistiques : « sections, Commune de Paris, club des Jacobins, et club des Cordeliers ».

Pour continuer avec les exemples relatifs aux thématiques du premier tome et aux recherches que nous avons en cours, l'instrumentation informatique peut permettre d'affronter la sacralisation de la politique chez Robespierre (et dans la révolution française) de façon plus ponctuelle et précise que la mise en fiche et que les méthodes de travail traditionnelles. Elle peut aider à distinguer entre la sacralisation de la politique et la dimension plus proprement religieuse de Robespierre, qui –à mon avis– se résout fondamentalement dans le théisme de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* (48).

Pour citer d'autres exemples, l'instrumentation informatique permettrait (si on réussissait à acquérir un *corpus* vaste et significatif, incorporant le matériel produit par les sans-culottes) de reconstruire l'effective diffusion de la formule « économie politique populaire », proposée par certaines interprétations historiographiques récentes comme une clé de lecture du projet de société de Robespierre (49) et de mieux mettre au point les catégories de *libéralisme égalitaire* et *libéralisme humaniste*.

Si on avait à disposition de vastes *corpora* digitalisés il serait plus simple de distinguer dans l'an II –comme le suggère opportunément Vovelle (50)– les sans-culottes, le jacobinisme, le robespierrisme, Montagne. L'instrumentation informatique pourrait servir de solide support à une lecture de *genre* des théorisations de Robespierre. Sur cette dernière opportunité j'espère réussir à impliquer les compétences présentes dans notre Département d'Histoire (51).

Le premier tome déjà publié propose certains résultats des recherches jusque là menées. Des résultats lexicologiques et des résultats conceptuels.

Pour la légitimité historiographique et scientifique et les potentialités heuristiques, je m'en remets au jugement du lecteur et aux évaluations des collègues et des amis qui voudront bien intervenir dans la discussion. Les critiques, les suggestions et les relevés seront les bienvenus et certainement utiles pour la continuation du travail (le projet prévoit la sortie de trois tomes).

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolutions Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

Terreur et bonheur

Je voudrais moi aussi – laissez-moi paraphraser Croce – donner une contribution personnelle à la critique de moi-même. Un point de souffrance et de critique du premier tome (pour être précis, du premier chapitre) concerne la continuité et la discontinuité dans la pensée et dans l'initiative politique de Robespierre. Des exigences d'exposition (mais pas seulement) nous ont poussés peut-être vers un excessif soulignement des éléments de continuité. La question est importante et complexe et – surtout dans le cas de la Terreur – croise le débat séculaire sur les *circonstances*. La Terreur, chaque Terreur, interroge nos consciences et met à l'épreuve nos capacités analytiques. Il faut aborder le thème avec passion et avec érudition, mais aussi avec humilité et avec la conscience que la façon de procéder de l'historien est toujours –et d'autant plus sur des questions aussi délicates- *work in progress*. Personnellement je partage cet étrange et poignant mélange de fascination et de gêne dont parle Claude Mazauric à propos de la lecture des discours de Robespierre (52). Affronter les grandes tragédies de l'histoire en étant confortablement assis à sa table de travail, dans un environnement tranquille et protégé, impose la prudence, la mesure et l'humilité.

Le paragraphe sur la Terreur du premier tome doit être considéré comme un canevas provisoire et sera repris et développé dans le troisième tome. Dans la phase de sa rédaction nous n'avons pas encore à disposition les travaux de David Andress (53) et de Jean-Clément Martin (54).

Je continuerai – comme je le fais depuis des années également pendant les cours à l'université- à y travailler. Je veux métaboliser et mieux comprendre l'approche anthropologique et la stratégie argumentative de Sophie Wahnich (55). Je veux tester les occasions heuristiques (*peur et espoir* chez Spinoza et dans le jacobinisme de l'an II), proposés par Remo Bodei (56). La discussion et vos suggestions pourront très certainement m'aider. Tout comme pourront m'aider les résultats du Congrès de Rouen et le débat sur le livre de Zeev Sternhell (57).

Je crois de toute façon – sauf démenti – que le concept de « radicalisation cumulative du discours », utilisé par Hans Mommsen pour étudier le national-socialisme (1991, 1997) et reproposé par Patrice Guennifey comme une clé interprétative pas uniquement de la révolution française mais de toute dynamique révolutionnaire (58), ne peut pas être liquidé expéditivement.

A mon avis, et cela reste un point ferme, la considération que la Terreur – dans le discours de ses partisans et dans sa production législative, abstraction faite du comportement et des initiatives différenciées des *représentants en mission*, objet des récentes et stimulantes recherches de Michel Biard (59) – punit les personnes non pour ce qu'elles font ou ont fait, mais pour ce qu'elles sont (60). La loi des suspects du 17 septembre 1793 et la loi du 22 prairial an II (10 juin 1794) ne laissent pas de doute à cet égard.

Je crois en outre que les idées heuristiques suggérées par Paul Berman dans *Terror and Liberalism* (2003) (61) sont extrêmement précieuses. Berman

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

repère dans le mythe d'Armageddon l'essieu porteur et le fil conducteur de toute position totalitaire. La structure du mythe est connue. Beaucoup l'ont étudiée et ont fait référence à des problématiques et des domaines temporels différents. Entre autres, par Norman Cohn (1957) (62) et par André Glucksmann (1992) (63). Je la résume pour plus de clarté. Il existe un peuple (dans la tradition apocalyptique juive et paléochrétienne le peuple de Dieu) pur et non contaminé. Ce peuple est attaqué par des forces internes corrompues et corruptrices, soutenues par de puissantes forces externes, à leur tour corrompues et corruptrices. Un groupe restreint de vertueux sous la conduite d'un Sauveur réussira à conduire le peuple de Dieu à la victoire, battant et exterminant les ennemis internes et externes. Après la bataille finale (la bataille d'Armageddon dans l'*Apocalypse* de Saint Jean) le peuple de Dieu continuera à vivre heureux et non contaminé, dans une société parfaite et harmonieuse, libérée de toute impureté et corruption.

Dans le paragraphe sur la Terreur nous avons peut-être (et même certainement) utilisé le paradigme, que Berman emploie pour inclure le fondamentalisme islamique dans les totalitarismes du XX siècle, avec désinvolture et nous ne l'avons pas testé avec la pondération qui s'imposait. Nous le ferons, et un ultérieur banc d'essai pourra être le chapitre sur le *peuple*, que nous sommes en train de préparer pour le deuxième tome. L'affirmation de Robespierre (64) qu'il existe en France deux peuples, l'un vertueux et l'autre corrompu et corrupteur, de connivence avec les étrangers corrompus et corrupteurs se prête très bien à la clé de lecture suggérée dans *Terror and Liberalism*.

Personnellement je considère – et cette certitude me semble confirmée par les résultats des analyses lexicologiques – que l'on n'arrive pas à la Terreur chez Robespierre à travers le bonheur, ou, si vous préférez, que Robespierre n'arrive pas à la Terreur (dans la mesure où il l'accepte, la justifie, la promeut, l'organise, la régleme et la théorise) à travers l'idée de bonheur. Et ceci pour la simple raison (mais pas le moins du monde sûre) que l'idée de bonheur dans la réflexion de Robespierre – à la différence de ce qui arrive avec Hébert et Saint-Just et, dans un contexte et avec des implications différentes, avec Babeuf – est importante et marquante, mais non point décisive. Elle n'est pas (comme, par exemple, *vertu*) une notion pivot dans les dynamiques de structuration des raisonnements de Robespierre, au-delà de l'utilisation fréquente pour rendre persuasif le discours et confirmer avec la référence à un mot, qui a une connotation positive indiscutable et partagée, les propres stratégies argumentatives (65).

Le matériel que nous mettons à disposition dans le premier tome (fréquences absolues et relatives, cooccurrences, toutes les concordances de *bonheur*, *félicité*, *heureux...* dans les *Œuvres*) peut aider le lecteur à confirmer ou à démentir ces présentes affirmations.

Robespierre arrive à la Terreur à travers les conceptions qu'il a mûries sur le peuple (unicité et indivisibilité de la volonté populaire (66) vraie et authentique) et sur la représentation (légitimation éthique et non procédurale

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

de la représentation (67)), mais surtout à travers la vision de la lutte politique (ou mieux de la révolution) comme processus de régénération et restructuration morale de l'homme, comme guerre entre Vice et Vertu, comme bataille entre forces du bien et forces du mal (68). Combien et dans quelle mesure aient pesé les circonstances est une question ouverte (sur la peine de mort, par exemple, la discontinuité est nette et évidente). Tout comme est ouverte – mais sur ce point aussi l'enquête lexicologique peut amener à un saut de qualité dans les études – la question séculaire (cfr. Le débat soulevé par *La Révolution* de E. Quinet, 1865) (69) si l'on peut légitimement parler pour l'an II de *système de la Terreur* (70).

Indiquer – comme nous l'avons fait – déjà dans la *Dédicace* à Rousseau (fin 1789) (71) les prodromes de la Terreur s'avère hasardé et volontairement provocateur, même si certaines expressions et l'adjectif « inouïe », mis à côté de « révolution », sont des indices à ne pas sous-évaluer. Dans la *Dédicace* « révolution » ne fait pas allusion – comme dans la tradition qui s'inspire à Montesquieu – au passage d'une forme de gouvernement à une autre, ni – dans un sens plus générique – à un changement de dynastie (acceptions qu'entre autres Robespierre rappellera dans son dernier discours du 8 Thermidor (72)). La latitude exposée – même si elle est vague et indéfinie – est beaucoup plus vaste et destructrice, en syntonie avec le pas prophétique de *l'Émile* sur le rapprochement d'un siècle des révolutions (73).

Il existe, à mon avis, une filière idéologique incontestable, qui amène à la Terreur. Et cette filière idéologique – à documenter et reconstruire dans ses éléments caractérisants également à l'aide des analyses lexicologiques – se dénoue le long d'une narration, où nous retrouvons tous les ingrédients du mythe d'Armageddon. Par rapport aux différentes versions du mythe d'Armageddon, celle de Robespierre est parmi les plus souffertes et éplorées, tragique et douloureuse. La conclusion de la lutte entre Bien et Mal continue progressivement à s'éloigner et le bonheur semble échapper à l'histoire et à la terre pour se cantonner dans les plis d'un avenir lointain et imprécis (74). Il reste la consolation, pour les justes et les vertueux, d'une récompense au-delà de la mort, d'un *bonheur* supraterrestre, auquel Robespierre croit profondément et authentiquement, se différenciant sur ce point des courants athées et matérialistes (mais aussi de certaines positions déistes et théistes) de l'Illuminisme et de la révolution française (75). La courbure douloureuse (je ne dirais pas pessimiste, parce que la perspective d'une récompense supraterrestre pour les bons, les justes et les vertueux est toujours fortement consolatrice) et la constatation de l'impossibilité d'éliminer le *malheur* de la condition humaine (76) redimensionnent chez Robespierre ces aspects prométhéens et messianiques de la culture révolutionnaire, que Furet a résumé par la formule –reproposée aussi par nous dans le premier tome (p.30)- « la politique peut tout (77) ». Robespierre est « un philosophe », comme le soutient justement G. Labica (78), mais également –pour reprendre le titre d'un livre que j'aime beaucoup – « politique et mystique (79) ». C'est la combinaison agencée de ces trois dimensions (la dimension philosophique, la

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

dimension religieuse, la dimension politique) qui donne la vue d'ensemble de Robespierre et c'est dans son intérieur que se joue la dialectique entre politique et bonheur.

Reconstruire la version de Robespierre de l'Armageddon avec les instruments et les techniques de l'analyse du discours est hors de portée de mes capacités et de celles de mes collaborateurs. D'autres pourraient le faire, et parmi ceux-ci évidemment Jacques Guilhaumou. Il n'est pas dans mes habitudes – ni dans mon intérêt - de vanter des compétences que je n'ai pas. Mon rapport avec la linguistique et plus particulièrement avec les techniques et les méthodologies de la linguistique computationnelle est encore trop jeune. C'est une curiosité qui va en grandissant, plus qu'un savoir effectivement acquis. Conscient de mes limites, j'assume l'entière responsabilité (laissant évidemment à lui-même tous les mérites) de la partie linguistique dirigée par mon élève et collaborateur Marco Marin.

Divagations métalinguistiques

Sur la terminologie relative aux questions linguistiques j'ai eu une confrontation soutenue avec Marco Marin et avec certains collègues linguistes. Si on compare les dictionnaires de linguistique et de linguistique computationnelle, on s'aperçoit facilement que les définitions ne concordent pas et souvent elles divergent de façon radicale. L'utilisation même de *linguistique computationnelle* pour connoter l'approche informatique à l'analyse des textes est controversée (80). Dans les publications spécialisées *syntagme* et *lexie* parfois coïncident, parfois sont ramenés à des sphères nettement distinctes. L'expression « division du travail », par exemple, dans le fascicule VII du *Dictionnaire des usages socio-politiques* est connotée comme *syntagme*, mais elle pourrait, tout autant légitimement, être définie *lexie complexe* (81). Dans le récent volume *Des notions-concepts en révolution* « liberté de la presse » est connotée comme *lexie* (82) mais elle pourrait, tout autant légitimement, être définie *syntagme*.

Syntagme a perdu son ancrage originaire au domaine syntaxico-grammatical et est couramment utilisé aussi dans le domaine lexical. Si, ensuite, on se réfère à la dimension conceptuelle (au signifié et non pas au signifiant), les deux expressions, que j'ai pris en exemple, peuvent être légitimement définies *notions*. Sans rentrer ici dans des détails métalinguistiques, je signale que – en total accord avec Marco Marin - nous avons choisi *mot* pour désigner la simple unité graphique (*mots pleins* et *mots vides*), *mot* et *lexie* pour désigner l'unité graphique lexicalisée (*lexie simple*), *lexie* pour désigner des séquences lexicalisées de mots (*lexie composée* et *lexie complexe*). Nous avons parfois défini les séquences de mots *expressions* : utilisation générique, mais légitime. Dans certains cas nous avons utilisé *formule*.

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

« Bonheur », dans le dictionnaire du premier tome, est *mot*, *lexie* (*lexie simple*), *terme*, *notion*, *concept*, *idée*, même s'il pourrait être défini légitimement *lemme*, *item lexical* et –s'il est accompagné de l'article- *syntagme nominal*. Dans la linguistique computationnelle il est *mot plein*, *word type* (83).

« Bonheur commun » -toujours dans le vocabulaire du volume en question- est *lexie* (*lexie composée* ou *lexie complexe*, selon le soulignement différent du degré d'intégration sémantique), *formule*, *expression*, *notion*, *idée*, même s'il pourrait être légitimement défini *syntagme nominal*. Et ainsi de suite.

Nous avons évité l'utilisation du terme *lemme*, puisque notre travail n'avait pas encore été comparé à l'enregistrement d'un mot comme entrée.

Même dans cette simplification, quelques problèmes restent ouverts. Comment définir, par exemple, « sans-culotte » ? Sans trait d'union c'est un *mot* (mot composé par les morphèmes « sans » et « culotte »), mais aussi *lemme* et *lexie* (*lexie composée*). Avec le trait d'union, il est *lexie composée*, mais aussi *syntagme* (84). Dans les listes de fréquence nous avons décidé de l'insérer parmi les *mots*. Nous avons fait le même choix aussi pour « contre-révolution », « ultra-révolutionnaire », « bien-être »...

Le matériel présenté par Marco Marin a un profil artisanal et est encore dans une large mesure à l'état brut. Il nécessite d'affinements et de mises au point aussi bien méthodologiques que de contenu. J'ai évalué qu'il était utile de le publier en tant que documentation empirique ample et digne de foi ainsi que ressource pour de successifs approfondissements. Actuellement nous sommes occupés à compléter le nettoyage des textes (contrôle du processus scanner, élimination des notes, choix parmi les différentes versions d'un même document,...) et nous sommes en train de lancer une procédure d'enregistrement d'un mot comme entrée des *corpora* acquis.

I have a dream, ou bien la textothèque que je rêve

Sous peu (fin 2007 ou début 2008) un deuxième tome sortira, avec des élaborations lexicologiques plus sophistiquées, une reprise et un développement de l'essai de Gabriella Valera (interlocutrice aimable et précieuse, qui a amené et est en train d'amener des idées innovatrices dans notre parcours de recherche), d'ultérieures contributions de quelques autres collègues et des approfondissements thématiques de certains aspects de la pensée de Hébert, Marat, Robespierre, Saint-Just.

Parmi les thèmes affrontés dans les chapitres du deuxième tome –toujours dans une approche qui intègre l'enquête lexicologique et la conceptualisation- je signale : l'idée de dictature chez Marat (réélaboration d'un de mes travaux de 1993 (85)) les parcours et les habitudes socio-politiques de la *lexie bonheur commun* des formulations du siècle des lumières à Babeuf ; liberté positive et liberté négative chez Robespierre ; la notion de *sans-culotte* chez

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

Robespierre, Marat et Hébert ; utilisation et sens du terme *terreur* Chez Saint-Just. Et bien d'autres encore.

Dans le troisième tome je compte revenir sur la question de la *Terreur*, analyser la notion de *révolution* chez Robespierre et établir une comparaison entre les champs sémantiques de *bonheur* dans la révolution française et dans la révolution américaine.

Il est évident que dans le deuxième tome nous continuerons à mettre à disposition des spécialistes de nouveaux indices de fréquences, datations lexicographiques, cooccurrences, concordances de lexie particulièrement significatives que l'on retrouve chez Robespierre, Marat, Saint-Just, Hébert. Dans un premier lieu –cela va de soi- les concordances de *bonheur, félicité, heureux...*

Le *corpus*, que nous avons constitué, nous permettrait de penser à des index complets des concordances des œuvres de Marat, Saint-Just, Robespierre, Hébert : entreprise trop grande pour notre groupe de travail (si ce n'est pour les coûts d'édition) et qui pourra peut-être se concrétiser dans l'avenir dans une dimension synergique, ouverte à l'implication d'autres réalités et institutions (y compris –évidemment- les maisons d'édition, bénéficiaires des droits d'imprimerie sur les documents sur papier que nous avons acquis). La perspective est aussi celle des éditions électroniques.

Chaque chose en son temps et pour le moment j'estime qu'il est opportun de laisser les arguments en attente jusqu'à la sortie du deuxième tome.

Ce que je souhaite est que l'important engagement avec mes étudiants et les collègues pendant ces années et qui a trouvé une réponse dans le volume déjà publié puisse non seulement alimenter la curiosité et les interrogations sur des parcours tourmentés qui conduisent à la contemporanéité mais aussi mettre en évidence que les sentiers pour répondre aux curiosités et aux interrogations d'une façon laïque et scientifiquement (avec l'opportunité pour l'utilisateur et pour la communauté scientifique entière de pouvoir distinguer nettement la dimension descriptive de la dimension évaluative et de pouvoir tester l'adéquation entre paradigme interprétatif et matériel empirique et pouvoir tester par conséquent le bien-fondé des stratégies argumentatives) passent nécessairement à travers l'acquisition de vastes *corpora* digitalisés.

La nécessité de constituer de vastes *corpora* digitalisés (il est souhaitable qu'ils soient accessibles à tous les spécialistes) est à mon avis, excusez-moi si j'insiste et me répète, ce dont il faut absolument tenir compte pour faire avancer les choses et pour l'ultérieure laïcisation (ou, si on préfère, désidéologisation) des études historiques. Pensons au bond de qualité dans les recherches comparées entre révolution française et révolution américaine (les idées heuristiques de la Arendt (86) sur la révolution américaine comme révolution de la liberté et révolution française comme révolution de la compassion; les parcours de transfert de sacralité de la dimension traditionnelle religieuse à la dimension politique sur les deux rives de l'atlantique (87) ; le droit au bonheur des révolutionnaires français et le droit à la recherche du bonheur chez les pères fondateurs américains...) si on pouvait

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

disposer de la digitalisation des écrits de tous les plus grands protagonistes de la révolution française (Condorcet *in primis* mais tant d'autres encore...) et de la digitalisation du *Moniteur* et des *Archives parlementaires* (les pères fondateurs américains sont déjà pour la plupart sur le réseau).

I have a dream. Mon rêve est de pouvoir disposer d'une textothèque de la révolution française la plus complète possible, que tout le monde peut consulter et interroger avec des moteurs de recherche appropriés. C'est un rêve qui implique d'énormes investissements en organisation, coordination, travail, engagement financier. C'est un rêve qui requiert des choix courageux (parce que non immédiatement observables sur le plan de la visibilité et des résultats) dans l'allocation des ressources.

Les grandes institutions et les grandes structures ont bougé et sont en train de bouger avec lenteur et engluement bureaucratique, même si pour la révolution française la situation est incontestablement de loin la meilleure par rapport au Risorgimento italien (les deux domaines de recherche que je fréquente avec le plus d'assiduité et que je connais le mieux : mais le discours pourrait tranquillement être étendu, en ce qui concerne l'Italie, au fascisme).

Voilà pourquoi il y a dix ans j'ai décidé d'agir pour mon compte et de constituer un *corpus* sur la révolution française près le département d'Histoire de Trieste. L'idée pouvait paraître bizarre et extravagante (à la limite de la mégalomanie), mais j'avais confiance dans le fait qu'un petit groupe motivé et coexistant était capable –même sans beaucoup de financements– de mener à bien dans des temps raisonnables des résultats concrets et appréciables. Le scanner, l'ordinateur, des programmes d'interrogation des textes facilement achetables sur le marché avec une licence en règle, de la volonté, de l'application et de l'enthousiasme rendent possible dans des sièges décentralisés et à de petits groupes la réalisation de projets, qui jusqu'à récemment étaient dans la disponibilité exclusive des grandes structures. Il en a été ainsi et le *corpus*, que nous avons actuellement dans le Département, permet une bonne activité de recherche et une bonne activité didactique (ou mieux, une potentiellement bonne activité de recherche et une potentiellement bonne activité didactique) sur la révolution française.

En perspective, et au moment opportun, j'ai l'intention de verser le matériel déjà acquis (et celui qu'éventuellement j'acquerrai) sur FRANTEXT, POLITEXT ou sur d'autres sites intéressés.

Il est évident qu'il reste l'espoir que soit constitué au plus vite –par des organismes et des structures à qui il en revient institutionnellement le devoir – la grande textothèque de mes rêves, élargie même – mais là nous sommes en pleine utopie– à ce « gigantesque corpus d'œuvres (philosophiques ?) inscrites dans le temps révolutionnaire » dont parle Françoise Brunel, dans son introduction à Billaud-Varenes (88).

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

L' esprit, le cœur et Robespierre

Une dernière considération concerne Robespierre, au centre des analyses lexicologiques et conceptuelles du premier tome et au centre aussi probablement des passions et des intérêts de recherche de beaucoup d'entre vous. Je pourrais vous ennuyer avec de savantes dissertations herméneutiques sur la dialectique entre *compréhension* et *précompréhension* (89) mais je préfère répéter ce que j'ai déjà écrit dans *l'Introduction*. Ce sont des mots *échappés du sein*. Je ne me sens pas de les modifier.

De tout cœur j'irais moi aussi m'asseoir –comme Jaurès- dans le soleil de juin 1793 à côté de Robespierre (90). Le cœur regarde les buts, suit l'éthique des buts et des intentions. Et les buts de Robespierre –une société égalitaire, une communauté solidaire- sont des buts que j'ai cultivés dans tout mon parcours de vie. Ce sont des buts et des valeurs qui encore maintenant me font trépider, m'indigner, espérer. Pour parler avec le langage de Rousseau et Robespierre, j'ai toujours détesté « l'amour propre (91) », avec tout ce qu'il comporte en terme de compétition et de prévarication. Je partage avec Rousseau et Robespierre la sympathie (le *fellow-feeling* dont parle Smith dans la *Théorie des sentiments moraux* (92)) pour le « malheur » et « les malheureux » (dans toute l'extension des acceptions qu'a le terme français: pauvres, malheureux, malchanceux). Je partage –toujours avec Rousseau et Robespierre- la gêne pour les riches (« les riches », « les grands »), pour ceux qui jouissent de « fortune » et « pouvoir » et qui, dans le langage désinvolte d'aujourd'hui, sont définis « gagnants » (93). La syntonie avec la sensibilité de Robespierre (et de Rousseau) sur les inégalités de tout type est pleine. C'est une syntonie émotive, une syntonie de feeling, de tempérament, qui enfonce ses racines – comme le dit Bobbio à propos de la distinction entre droite et gauche - dans des dimensions préscolaires et prépolitiques, dans des parties inconscientes de notre moi, marquées par les expériences fondatrices de l'enfance et de la première jeunesse (94).

De tout cœur moi aussi je me sens partie de cette « éternelle gauche » dont parle Nolte (95). De tout cœur moi aussi je ne pourrais pas ne pas me dire –en compagnie de beaucoup d'autres, parmi lesquels Mathiez et Vovelle (96) –« robespierriste ». Mais d'esprit non. L'esprit suit l'éthique de la responsabilité et –instruit par les dures répliques de l'histoire- repère les aboutissements néfastes, où mène une position volontariste, qui veut éliminer les imperfections et le conflit de l'expérience humaine. L'esprit sait que pas toutes les valeurs positives, les buts bons (la liberté, l'égalité, le bonheur...) sont entre eux toujours et de toute façon compatibles, qu'ils ne s'impliquent pas nécessairement l'un l'autre. Le tragique de l'existence humaine se reflète également dans le fait que souvent l'individu - tout comme les collectivités - est contraint à choisir entre des idéaux en soi et pour soi également bons et justes (97). L'esprit sait que, pour aider et aimer vraiment les autres (« pour s'aider » et « pour s'aimer mutuellement » ainsi s'exprime Robespierre dans le

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

discours du 29 prairial an II (98)), il faut partir de ce qu'ils sont et non pas de ce qu'ils devraient être. L'esprit sait que, pour construire des rapports meilleurs entre les personnes et des sociétés plus justes, il faut tenir compte du « bois tordu de l'humanité (99) ».

Les tensions et les lacérations de mon approche de Robespierre sont peut-être les tensions et les lacérations d'une entière génération en face de l'échec d'idéologies et de politiques, qui – au nom de l'homme, de la liberté et de l'égalité – ont trahi l'homme, la liberté et l'égalité. Des idéologies et des politiques qui – sur la vague de la « grande espérance », soulevée par la révolution française (la « bonne nouvelle » dont parle Lefebvre (100))- ont promis le bonheur plein et total – le paradis sur terre - et ont laissé des décombres. Des décombres parmi lesquels l'espoir de pouvoir construire des fragments de bonheur imparfait, mais partagé et solidaire, a du mal à se ranimer.

Mais ceci est une autre histoire.

Notes

(1) Cfr. en particulier C. Vetter, *Il dispotismo della libertà. Dittatura e rivoluzione dall'Illuminismo al 1848*, Milano, 1993; Idem, "Mazzini e la dittatura risorgimentale", in *Il Risorgimento*, XLVI, 1994, 1, pp. 1-45; Idem, "Dittatura rivoluzionaria e dittatura risorgimentale nell'Ottocento italiano: Carlo Bianco di Saint-Jorioz e Benedetto Mugolino", in *Il Risorgimento*, XLIX, 1997, 1-2, pp. 5-51; Idem, "Dittatore e dittatura nel Risorgimento: Contributo ad un approfondimento del lessico politico italiano dell'Ottocento", in *Studi storici*, XXXIX, 3 (luglio-settembre 1998), pp. 767-807; Idem, *Dittatura e rivoluzione nel Risorgimento italiano*, Trieste, 2003; Idem, "Dittatura risorgimentale e dittatura rivoluzionaria nel pensiero e nell'iniziativa politica di Garibaldi", in Aa. Vv., *Studi in onore di Giovanni Miccoli*, a cura di Liliana Ferrari, Trieste, 2004, pp. 249-263.

(2) A. Soboul, *Storia della rivoluzione francese. Principi. Idee. Società* (1983), Milano, 2001, pp. 121-122. Cfr. les mises au point critiques de D.M.G. Sutherland, *Rivoluzione e controrivoluzione. La Francia dal 1789 al 1815* (1985), Bologna, 2000, pp. 211 ss., 243 ss. Dans la rédaction du document, comme on le sait bien, M. Collot d'Herbois et J. Fouché jouent un rôle important. *L'Instruction*, entre autre, a été republiée dans une récolte anthologique des écrits de Fouché : *Fouché, Ecrits révolutionnaires*, Paris, 1998, pp.76-90. Sur la *Commission temporaire* reste encore fondamental R. Cobb, « La Commission temporaire de Commune-affranchie » (1957), in *Terreur et subsistances. 1793-1795*, Paris, 1965, pp.55-94.

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

(3) H. Arendt, *Sulla rivoluzione* (1963, 1965), Milano, 1983, pp. 97-98.

(4) L.-A. Saint-Just, *Rapport au nom du Comité de salut public sur le mode d'exécution du décret contre les ennemis de la Révolution, présenté à la Convention Nationale dans la séance du 13 ventôse an II*, in *Œuvres complètes*, édition établie par M. Duval, Paris, 1984, pp. 714-715, p. 715.

(5) Cfr. *La felicità è un' idea nuova*, tomo primo, cit., première partie, chapitre premier, paragraphe 1.1.

(6) Cfr., parmi les autres, P. Quennell, *La ricerca della felicità* (1988), Bologna, 1992, p. 51.

(7) Cfr. M. Delon, « Bonheur », in Aa. Vv., *Dictionnaire européen des Lumières*, sous la direction de M. Delon, Paris, 1997, pp. 165-167.

(8) Cfr. M. Cottret, « Bonheur », in Aa. Vv., *Dictionnaire de l'ancien régime*, sous la direction de L. Bély, Paris, 1996, pp. 166-167.

(9) Cfr. R. Bodei, *Geometria delle passioni. Paura, speranza, felicità : filosofia e uso politico* (1991), Milano, 2000, p. 403.

(10) Cfr. Ph. Roger, "Felicità", in Aa. Vv., *L' Illuminismo. Dizionario storico*, a cura di V. Ferrone e D. Roche, Roma-Bari, 1997, pp. 40-49; M. Linton, "Robespierre's political principles", in Aa. Vv., *Robespierre*, edited by C. Haydon and W. Doyle, Cambridge, 1999, pp.37-53, a p.47.

(11) J. Bart, « Le but de la société est le bonheur commun », in Aa. Vv., *Les Déclarations de l'an I. Colloque Poitiers, 2 et 3 décembre 1993*, Paris, 1995, pp. 133-143.

(12) Les occurrences de *bonheur commun* et *félicité commune* dans notre corpus sont les suivantes: Hébert, 1 et 0; Marat, 10 et 1 ; Robespierre, 1 et 1; Saint-Just, 1 et 0.

(13) Pour la bibliographie cfr. *La felicità è un' idea nuova*, tomo I, cit., partie I, chapitre I, notes. Parmi les travaux qui se sont occupés de la question je renvoie en particulier à L. Trénard, « Pour une histoire sociale de l'idée de bonheur au XVIII^e siècle », in *Annales historiques de la Révolution française*, n. 171, janv.-mars 1963, pp. 309-330 et 428-452, pp. 448-449; M. Dommanget, J. Dautry, « Sur la formule de *Bonheur Commun* », *ibidem*, n. 187, janv.-mars 1967, pp. 132-133; F. Theuriot, « La conception robespierriste du bonheur », *ibidem*, n. 191, janv.-mars 1968, pp. 207-226; F. Wartelle, « Bonheur commun », in A. Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française*,

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

Paris, 1989, p. 135; J. Bart, « Le but de la société est le bonheur commun », cit.; J.-P. Gross, *Égalitarisme jacobin et droits de l'homme 1793-1794 (La Grande famille et la Terreur)* (1997), Paris, 2000, pp.69-82 ; Aa. Vv., *Le bonheur est une idée neuve. Hommage à Jean Bart*, Dijon, 2000 ; M. Vovelle, *Le parole della rivoluzione*, Bologna, 2006, pp. 51-52.

(14) Avec l'expression " jacobinisme robespierriste " j'entends dans ce cas la composante robespierriste dans le jacobinisme de l'an II. L'expression peut être utilisée aussi pour le « réveil du jacobinisme », qui prend corps en France à partir de 1828. Cfr. C. Vetter, *Il dispotismo della libertà*, cit., *passim*; Idem, *Dittatura e rivoluzione nel Risorgimento*, cit., note 109, pp.157-158. Pour G. Martin c'est à partir du 21 novembre 1793 (1^{er} frimaire an II) que " la majorité des Jacobins , *perinde ac cadaver*, s' abandonne à la toute-puissante volonté de l' Incorruptible " (*Les Jacobins*, Paris, 1963, p. 70; première ed. 1945). C'est un jugement que l'on doit nuancer. Je rappelle, entre autres, que le 16 nivôse an II (5 janvier 1794) Hébert s'oppose à Desmoulins au club des jacobins et selon un informateur il y avait dans les tribunes des jacobins deux coalitions: l'un favorable à Hébert, l'autre contraire (Cfr. *Œuvres de Maximilien Robespierre* (1910-1967), 10 vol., Paris, 2000, t. X, pp. 296 ss.; A. Soboul, « Jacques-René Hébert et le Père Duchesne en l'an II » (1969), in *Portraits de révolutionnaires*, Paris, 1986, pp. 159-219, pp. 193-194).

(15) J. Bart, « Le but de la société est le bonheur commun », cit., pp. 136-137, 141.

(16) Cfr. la pétition envoyée à la Convention par le district de Grandvilliers (3 mai 1793): F. Gauthier,G.-R.Ikni, « Introduction », in Aa. Vv., *La guerre du blé au XVIII^e siècle. La critique populaire contre le libéralisme économique au XVIII^e siècle*, Montreuil, 1988 , pp. 7- 30, note 87, p. 30. Des demandes très radicales – même si elles ne reflètent pas de vrai *partage* – sont exprimées dans le document 31 (Section des sans-culottes, *Adresse à la Convention nationale*, 2 septembre 1793), publié in W. Markov, A. Soboul, *Die Sansculotten von Paris. Dokumente zur Geschichte der Volksbewegung 1793-1794*, Berlin, 1957, pp. 137-140.

(17) Pour la distinction entre égalité et égalitarisme on renvoie en particulier à N. Bobbio, "Eguaglianza ed equalitarismo" (1976), in *Teoria generale della politica*, a cura di M. Bovero, Torino, 1999, pp. 247-257; Idem, *Eguaglianza e libertà* (1977-1978), Torino, 1995, pp. 30 et ss.

(18) Sur les chansons durant la période révolutionnaire cfr. A. Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, cit., pp. 204-205; L. Mason, *Singing the French Revolution. Popular Culture and Politics, 1789-1799*, Ithaca

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

and London, 1996; M. Verpeaux, « Le bonheur en chantant, ou la République chantée » , in Aa. Vv., *Le bonheur est une idée neuve*, cit., pp. 409-416.

(19) Cfr. C. Vetter, *Il dispotismo della libertà*, cit.; Idem, *Dittatura e rivoluzione nel Risorgimento italiano*, cit.

(20) Pour les interprétations de la formule «pursuit of Happiness» contenue dans la *Dichiarazione d'Indipendenza degli Stati Uniti d'America* (4 juillet 1776) cfr. *La felicità è un'idea nuova*, tomo I, cit., partie I, chapitre I, notes.

(21) Cfr. C. Vetter, *Dittatura e rivoluzione nel Risorgimento italiano*, cit., p. 63 et note 134, p. 85.

(22) Cfr en particulier *Quod apostolici muneris* (décembre 1878) : <http://www.intratext.com/X/ITA0315.htm> .Les encycliques de Léon XIII se trouvent toutes sur le réseau.

(23) M. Ozouf, « Guerre et Terreur dans le discours révolutionnaire: 1792-1794 » , in *L'école de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, 1984, pp. 109-127. Pour une première mise au point artisanale – faite avec un travail sur le papier et non pas sur l'application de programmes d'interrogation des textes à des documents électroniques –sur l'occurrence des termes *bonheur, liberté, vertu* dans les *Archives parlementaires* du 21 septembre 1792 au 21 janvier 1793 cfr. M. Treppo, *Il concetto di felicità nella cultura politica dell'Illuminismo francese*, travail de recherche de maîtrise en Histoire du Risorgimento, tuteur: Prof. Cesare Vetter, cotuteurs: Prof. Guido Abbattista, Prof. Simonetta Ortaggi, Università degli Studi de Trieste, année académique 1997-1998, Appendice II, pp. 256-267.

(24) Un remerciement particulier au collègue Giulio Lughì. Je remercie aussi – pour la consultation informatique – le Dottor Tommaso Mazzoli.

(25) M. Marin, *Il concetto di felicità nel pensiero politico di Robespierre*, 2 voll., travail de recherche de maîtrise en Histoire du Risorgimento, tuteur: Prof. Cesare Vetter, cotutrice: Prof. Gabriella Valera, Università degli Studi de Trieste, année académique 2004-2005; Idem, "Introduzione metodologica", in *La felicità è un'idea nuova*, tomo primo, cit., partie seconde, pp.102-121.

(26) J. Guilhaumou, « À propos de l'analyse de discours: les historiens et le tournant linguistique » , in *Langage et société*, n. 65, septembre 1993, pp. 5-38.

(27) Pour la bibliographie mise à disposition par l'ATILF cfr. <http://atilf.atilf.fr/artis/nvlbiblio.htm>. On doit signaler qu'il n'est pas possible d'appliquer des programmes d'interrogation des textes pour la plus grande partie du matériel mis en réseau par *Gallica*. Les documents en effet sont dans

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

une large mesure proposés en format PDF comme fichier d'image: cfr. <http://gallica.bnf.fr/>. En ce qui concerne enfin la banque de données *POLITEXT*, l'introduction de textes produits pendant la révolution française vient juste de commencer: cfr. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/politext/>.

(28) Pour l'état de l'acquisition des textes mazziniens, entreprise par la Domus Mazziniana de Pise et par l'Istituto per la Storia del Risorgimento italiano (Institut pour l'Histoire du Risorgimento italien), cfr. <http://www.domusmazziniana.it/mazzini/index.html>.

(29) G. Labica, *Robespierre. Une politique de la philosophie*, Paris, 1990, p. 61.

(30) Près le Département d'Histoire nous avons entrepris l'enregistrement par scanner (acquisition) de certains textes fondamentaux (*Foi et avenir, Des devoirs de l'homme, Pensées sur la démocratie en Europe, ...*) et de certaines parties de l'*Epistolaire* (la correspondance avec la mère: 1200 lettres environ), pour mieux mettre au point la dimension religieuse (aussi bien au sens propre que comme sacralisation de la politique) de la pensée et de l'initiative politique de Mazzini.

(31) J. Rawls, *Una teoria della giustizia* (1971), Milano, 2002, p. 23.

(32) On doit garder à l'esprit qu'en français «personne» peut indiquer aussi bien un substantif féminin (la personne) qu'un pronom indéfini (personne, quelqu'un). Une fois que les cooccurrences sont repérées, il faut vérifier analytiquement le texte. Comme on le sait, Hannah Arendt soutient que "les hommes de la révolution française ne possédaient pas la notion de *personne*" (H. Arendt, *Sulla rivoluzione*, cit., p. 116).

(33) Sur la conception de la propriété chez Robespierre d'ultérieurs approfondissements sont nécessaires. D'habitude on met en relief que Robespierre, comme Rousseau, considère le droit à la propriété non pas un droit naturel mais «une institution sociale» (cfr. *Œuvres*, cit., t. IX, pp. 459-471, p. 461). L'élément est irréfutable, mais il n'épuise pas la latitude de «propriété» chez Robespierre. *Propriété* chez Robespierre ne concerne pas en effet seulement la possession des biens meubles et immeubles («la portion de biens qui lui [citoyen] est garantie par la loi»: *Œuvres*, cit., t. IX, p. 461). «L'idée générale de propriété» comprend donc ce qui appartient à tout homme et à tout citoyen: «ma liberté, ma vie, le droit d'obtenir sûreté ou vengeance pour moi et pour ceux qui me sont chers, le droit de repousser l'oppression, celui d'exercer librement toutes les facultés de mon esprit et de mon cœur» (*Œuvres*, cit., t. VII, pp 158-174, pp. 164-165). L'acceptation extensive de *propriété* chez Robespierre semble renvoyer à Locke, dans le lexique duquel – comme on le sait – *property* désigne parfois la possession de biens meubles et immeubles («estate»), parfois englobe «life, liberty, estate» (J. Locke, *An*

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

Essay concerning the True Original Extent and End o Civil Government, in *Two Treatises of Government* (1690), London-New-York, 1975, p. 159). L'influence de Locke sur Robespierre est rappelée en particulier par les spécialistes qui font référence aux catégories de «libéralisme humaniste» et «libéralisme égalitaire». Il faut noter que –dans les *Œuvres*– Locke est cité dans deux cas, mais jamais par Robespierre (article de Lacretelle au sujet du *Discours sur les peines infamantes*, in *Œuvres*, t. I, p. 64; *Journal de Paris*, n° 115, p. 2, in *Œuvres*, cit., t. VIII, p. 312, note 15). Pour une lecture différente (à mon avis, réductrice) des positions robespierriennes sur la propriété cfr. M. Gauchet, *La Révolution des droits de l'homme*, Paris, 1989, pp. 235-240. Sur Lacretelle cfr. É. Barrault, « Lacretelle, un écrivain face à la Révolution française (1766-1855) », in *Annales historiques de la Révolution française*, n. 333, juillet-septembre 2003, pp. 67-83.

(34) M. Bouloiseau, *Robespierre* (1956), Paris, 1987, pp. 47 ss.

(35) La superposition entre usage politique et usage social du terme «sans-culotte» est présente dans le lexique des protagonistes de la révolution et se reflète dans la littérature historiographique. Le travail de Soboul –qui reste fondamental– est à cet égard exemplaire: A. Soboul, *Les sans-culottes parisiens en l'an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire (2 juin 1793-9 thermidor an II)*, Paris, 1958. Pour une analyse lexicologique cfr. A. Geffroy, « Sans-culotte(s) (novembre 1790-juin 1792) » , in Aa. Vv., *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, fasc. 1: *Désignants socio-politiques*, Paris, 1985, pp. 159-186; Idem, « Désignation, dénégation: la légende des sans-culottes (1780-1980) », in Aa. Vv., *La légende de la Révolution. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand (juin 1986)*, sous la direction de Ch. Croisille, J. Ehrard, M.-C. Chemin, Clermont-Ferrand, 1988, pp. 581-592.

(36) Cfr. *La felicità è un' idea nuova*, tomo I, cit., partie I, chapitre I, paragraphe 1.9.

(37) Cfr., par exemple, C. Mazauric, "Introduction" à Robespierre, *Écrits*, Paris, 1989, pp. 9-47, pp. 24-25; M. Cattaneo, *Libertà e virtù nel pensiero politico di Robespierre* (1968), Milano, 1990, pp. 89-116.

(38) Pour une première orientation sur *libéralisme égalitaire* et *libéralisme humaniste* cfr. F. Gauthier, « De Mably à Robespierre. De la critique de l'économique à la critique du politique. 1775-1793 », in Aa. Vv., *La guerre du blé au XVIII^e siècle. La critique populaire contre le libéralisme économique au XVIII^e siècle*, cit., pp. 111-144; Idem, « Le droit naturel en révolution » , in Aa. Vv., *Permanences de la Révolution*, Montreuil, 1989, pp. 31-51; Idem, *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution 1789-1795-1802*, Paris, 1992,

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

pp. 93-95; Idem, « Robespierre critique de l'économie politique tyrannique et théoricien de l'économie politique populaire », in Aa. Vv., *Robespierre. De la Nation artésienne à la République et aux Nations (Actes du colloque Arras, 1-2-3 avril 1993)*, Lille-Paris, 1994, pp. 235-243; J.-P. Gross, *Égalitarisme jacobin et droits de l'homme*, cit., pp. 32 et ss., *passim*; G. Labica, *Robespierre. Une politique de la philosophie*, cit., pp. 52-58. L'expression «libéralisme égalitaire», comme on le sait, a été utilisée pour la première fois – en référence à un groupe d'économistes français du XVIII^e siècle– par S. Meyssonier, *La balance et l'horloge: la genèse de la pensée libérale en France au XVIII^e siècle*, Montreuil, 1989, pp. 137 et *passim*.

(39) La conception de la liberté comme *non-interférence* (liberté négative) est le trait distinctif de la notion libérale de liberté. A cette conception, comme on le sait, récemment des critiques importantes ont été faites de la part de théoriciens neo-républicains (Quentin Skinner, Philip Pettit, Maurizio Viroli), qui ont insisté sur l'opportunité et la nécessité d'inclure dans la notion de liberté l'absence de dépendance ou de domination. Pour une première orientation cfr. Ph. Pettit, *Il repubblicanesimo. Una teoria della libertà e del governo* (1997), Milano, 2000; Q. Skinner, *La libertà prima del liberalismo*, (1998), Torino, 2001; M. Viroli, *Repubblicanesimo*, Roma- Bari, 1999; Idem, "Repubblicanesimo", in N. Bobbio, M. Matteucci, G. Pasquino, *Il dizionario di Politica*, Torino, 2004, pp. 840-843.

(40) Cfr. B. Constant, *Principes de politique* (1806; première édition posthume: 1980), Paris, 1997, pp. 34 ss. Je me permets de renvoyer à C. Vetter, *Il dispotismo della libertà*, cit. *ad nomen*.

(41) Cfr., par exemple, C. Mazauric, "Introduction", in Robespierre, *Écrits*, cit., pp. 9-47, pp. 24-25.

(42) M. Robespierre, *Sur la Constitution* (10 mai 1793), in *Œuvres*, cit., t. IX, pp. 494-510, pp. 501-502.

(43) *Ibidem*, p. 509.

(44) Cfr. *La felicità è un' idea nuova*, tomo I, cit., partie I, chapitre I, paragraphe 1.10.

(45) Pour la bibliographie on renvoie à *La felicità è un' idea nuova*, tomo I, cit., partie I, chapitre I, notes.

(46) Pour les potentialités de l'approche informatique à l'étude des *notions-concept* dans la révolution française cfr. S. Heiden, « Illustration d'une méthode lexicométrique des cooccurrences sur un corpus historique » , in Aa.

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

Vv., *Des notions-concepts en révolution*, sous la direction de J. Guilhaumou et R. Monnier, Paris, 2003, pp. 105-122. Pour un exemple d'application de la lexicométrie chronologique cfr. A. Salem, « La lexicométrie chronologique: l'exemple du Père Duchesne d'Hébert » , in Institut national de la langue française. UMR «Lexicométrie et textes politiques»; Équipe «18^{ème} et Révolution», *Langages de la révolution (1770-1815)*, Paris, 1995, pp. 313-327. Pour l'approche linguistique à Robespierre cfr. en particulier A. Geffroy, « L'étendue du vocabulaire chez Hébert et Robespierre », in *Cahiers de lexicologie*, n. 22, 1973, pp. 96-107; Idem, « Formes de base et formes spécifiques dans le discours robespierriste » , in *Cahiers de lexicologie*, n. 25, 1974, pp. 96-116; Idem, « La désignation socio-politique: nous et peuple chez Robespierre », in *Histoire moderne et contemporaine/Informatique* , n. 4, 1984, pp. 96-122; Idem, « Lexique et énonciation chez Robespierre (1793-1794) » , in INALF.ENS de Saint-Cloud, *Traitements informatiques de textes du 18^e siècle*, Paris, 1984, pp. 151-168; Idem, « Les «nous» de Robespierre ou le territoire impossible » , in *Mots*, n. 10, 1985, pp. 63-90; Idem, « Ennemis de la liberté: syntaxe, sexuisemblance et idéologie chez Robespierre » , in *Le Français moderne*, avril 1989, pp. 39-54; Idem, « Le peuple selon Robespierre » , in Aa. Vv., *Permanences de la Révolution*, Montreuil, 1989, pp. 179-193; Idem, « Le mot nation chez Robespierre », in Aa. Vv., *De la Nation artésienne à la République et aux Nations (Actes du colloque Arras, 1-2-3 avril 1993)*, Lille, 1994, pp. 89-104; Idem, « Le mot patrie chez Robespierre », in Aa. Vv., *Langages de la révolution (1770-1815)*, cit., pp. 491-502; J. Guilhaumou, « La question du langage politique légitime (Rousseau/Robespierre) » , in Aa. Vv., *Peuple et pouvoir. Essais de lexicologie politique*, sous la direction de J. Guilhaumou et M. Glatigny, Lille, 1981, pp. 127-151. Parmi les travaux linguistiques sur la révolution française je signale en particulier les 7 fascicules du *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, Paris, 1985-2003; *Mots*, n. 16, mars 1988, numéro spécial: *Langages. Langue de la Révolution française*, coordonné par J. Guilhaumou; J. Guilhaumou, « L'analyse de discours et la lexicométrie. Le Père Duchesne et le mouvement cordelier (1793-1794) » , in *Lexicometrica*, n. 0, 1997, pp. 1-8 (cfr. <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/article/numero0/jgadlex.htm>); Idem, *La langue politique et la Révolution française. De l'événement à la raison linguistique*, Paris, 1989; Idem, *L'avènement des porte-parole de la République (1789-1792)*, Lille, 1998; Idem, *Sieyès et l'ordre de la langue. L'invention de la politique moderne*, Paris, 2002; Idem, « Fragments d'un dictionnaire contextuel des mots de la révolution française » , in *Cahiers de lexicologie* , n. 84, 2004, pp. 119-134; D. Le Gall, *Napoléon et le Mémorial de Sainte-Hélène. Analyse d'un discours*, Paris, 2003. Pour la bibliographie des travaux d'Etienne Brunet, Jacques Guilhaumou et André Salem cfr. <http://ancilla.unice.fr/~brunet/pub/brunet.html#ouvrages>; <http://dispol.ens-lsh.fr/IMG/pdf/biblioguijac.pdf>; [Révolution Française.net, février 2007.](http://www.cavi.univ-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

paris3.fr/ilpga/ED/dr/asdr/pubcomplete.htm. Une bonne bibliographie sur «Langue et discours pendant la Révolution française» se trouve dans les « Chroniques » de *Mots*, n. 16, mars 1988, cit., pp. 175-190. Cfr. en outre D. Le Gall, *Napoléon*, cit., pp. 374-379. Pour les mises à jour il est utile de consulter la revue électronique «Lexicometrica» (<http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/>) et les sites suivants: <http://orbita.bib.ub.es/lexic/>; <http://revel.unice.fr/corpus/>; http://www.revue-texto.net/T_menu.html; <http://webhost.ua.ac.be/lexico/>; <http://services.inist.fr/>; <http://www.atala.org/>. Pour d'ultérieures informations bibliographiques sur la linguistique computationnelle et sur l'approche linguistique (analyse du discours, lexicographie, lexicologie, lexicométrie) à la révolution française je renvoie à *La felicità è un'idea nuova*, tomo primo, cit., notes.

(47) A. Agostini, *La pensée politique de Jacques-René Hébert (1790-1794)*, Aix-en-Provence, 1999. Pour la recension de J. Guilhaumou cfr. *Annales historiques de la révolution française*, n. 323, janvier-mars 2001, pp.115-116.

(48) Cfr. *La felicità è un'idea nuova*, tomo I, cit., partie I, chapitre I, paragraphe 1.7.

(49) L'expression «économie politique populaire» est utilisée par Robespierre dans le *Discours sur la Constitution* du 10 mai 1793. Elle se trouve dans l'édition originale conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris et dans la récolte anthologique dirigée par J. Poperen (3 voll., Paris, 1957). Pour une coquille typographique, il ne se trouve pas dans le tome IX des *Œuvres*, qui, au lieu de «économie politique populaire», propose «économie populaire» (p. 507). La coquille –reproduite entre autre dans beaucoup de récoltes anthologiques– a été signalée par Florence Gauthier: F. Gauthier, "De Mably à Robespierre", cit., pp. 111-144, note 4 p. 112; Idem, "Le droit naturel en révolution", cit., note 7 p. 51; Idem, *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution*, cit., note 51 p. 93; Idem, "Robespierre critique de l'économie politique", cit., note 1, p. 235.

(50) M. Vovelle, *I giacobini e il giacobinismo*, Roma- Bari, 1998, pp.19, 47.

(51) Pour une première orientation sur les potentialités heuristiques d'une approche de genre aux problématiques de la révolution française cfr. Ch. Planté, "La désignation des femmes écrivains", in Aa. Vv., *Langages de la Révolution (1770-1815)*, cit., pp. 409-416; D. Godineau, "Histoire d'un mot: tricoteuse de la Révolution française à nos jours", *ibidem*, pp. 601-611; A. Geffroy, "Ennemis de la liberté", cit.; Idem, "Leçons sur l'(in)égalité des sexes (Frantext 1789-1820)", in Aa. Vv., *In/égalité/s. Usages lexicaux et variations discursives (XVIII^e – XX^e siècles)*, sous la direction de P. Fiala, Paris, 1999, pp. 43-69; J. Guilhaumou, M. Lapied, « Genre et Révolution. Un mode de

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

subversion du récit historique » (8-9 mars 2005, 25 mai 2005), pp. 1-11, disponible en réseau: http://perso.wanadoo.fr/mnemosyne.association/a_telecharger/femmesGuilhamouLapied_site.pdf. C. Fauré (sous la direction de), *La prise de parole publique des femmes, Annales Historiques de la Révolution française*, N°344, avril-juin 2006.

(52) C. Mazauric, « Bonheurs, lumières obliques sur la figure de Maximilien Robespierre », in Aa. Vv., *Le bonheur est une idée neuve*, cit., pp.345-357.

(53) D. Address, *The Terror: Civil War in the French Revolution*, London, 2005.

(54) J.-C. Martin, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, 2006.

(55) S. Wahnich, *La liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme*, Paris, 2003.

(56) R. Bodei, *Geometria delle passioni. Paura, speranza, felicità*, cit., pp.376 ss. Cfr. M. Abensour, « Lire Saint-Just », in Saint-Just, *Oeuvres complètes*, édition établie et présentée par A. Kupiec et M. Abensour, Paris, 2004, pp.7-100, pp.68 ss.

(57) Z. Sternhell, *Les anti-Lumières. Du XVIIIe siècle à la guerre froide*, Paris, 2006.

(58) P. Gueniffey, *La politique de la Terreur. Essai sur la violence révolutionnaire. 1789-1794*, Paris, 2000, p. 230. Cfr. la recension de C. Mazauric, *Annales historiques de la révolution française*, n. 323, janvier-mars 2001, pp.118-121.

(59) M. Biard, *Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission(1793-1795)*, Paris, 2002. Cfr. F. Robin, *Les représentants en mission dans l' Isère : chronique d' une Terreur « douce » (1793-1795)*, Paris, 2002.

(60) Cfr. B. Baczko, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, 1989, p. 80; Idem, « Les peurs de la Terreur », in Aa. Vv., *La peur au XVIIIe siècle. Discours, représentations, pratiques*, études réunies et présentées par J. Berchtold et M. Porret, Genève, 1994, pp. 69-86, pp. 78-79.

(61) P. Berman, *Terrore e liberalismo* (2003), Torino, 2004, en particulier pp. 55 ss.

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

(62) N. Cohn, *I fanatici dell'Apocalisse* (1957), Torino, 2000.

(63) A. Glucksmann, *L'undicesimo comandamento* (1992), Milano, 1992.

(64) M. Robespierre, *Sur les crimes des rois coalisés contre la France*, 7 prairial an II, in *Oeuvres*, cit., t. X, pp. 473-478, pp. 476-477.

(65) Sur la distinction entre *descriptif* et *persuasif* Ch. L. Stevenson, *Ethics and Language*, Yale, 1944 (trad. it. Milano, 1962) reste encore fondamental.

(66) Pour une première et sommaire orientation cfr. J.L. Talmon, *The Origins of Totalitarian Democracy* , London, 1952 (trad. it. Bologna, 1967, 2000); M. Ozouf, « *Jacobin* fortune et infortunes d'un mot », in *L' école de la France*, cit., pp. 74-90.

Cfr. *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois; précédés du rapport de ce député à la Convention nationale*, 3 voll., Paris, 1828, vol. II, pp. 15-16, pièce n. XLIV (*Note essentielle écrite de la main de Robespierre*): «Il faut une volonté une [...] La guerre étrangère est un fléau mortel, tandis que le corps politique est malade de la révolution et de la division des volontés» (p. 15). Dans le *Rapport de Courtois (Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, par E. B. Courtois, Député du Département de l'Aube, dans la séance du 16 nivôse, an III^e de la République) les *Pièces justificatives* sont publiées aux pp. 101-408. La pièce XLIV (*Note essentielle écrite de la main de Robespierre*) est aux pp. 181-182. Cfr. En outre M. Robespierre, *Réponse de la Convention Nationale au manifeste des rois ligués contre la République, proposée par Robespierre, au nom du Comité de salut public* (15 frimaire an II : 5 déc. 1793), in *Œuvres*, cit., t. X, pp. 228-233, p. 232: «Sublime parlement de la Grande-Bretagne, citez-nous vos héros. Vous avez un parti de l'opposition. Chez vous (le patriotisme s'oppose; donc) le despotisme triomphe: (la minorité s'oppose); la majorité est donc corrompue».

(67) Cfr. L. Jaume, *Le discours jacobin et la démocratie*, Paris, 1989, pp. 332 ss., 358 ss., *passim* ; P. Higonnet, *Goodness beyond Virtue. Jacobins during the French Revolution* (1998), Harvard, 2000, pp. 144-164, *passim*. Cfr. également les idées de Anna Maria Battista sur les possibles filiations entre la figure du *Législateur* chez Rousseau et l'idée robespierrienne d'une minorité vertueuse et illuminée, dépositaire de vérités fixes et nécessitantes, à qui revient le devoir maïeutique de faire ressortir et réaliser la volonté générale (A. M. Battista, "Robespierre" , in Aa. Vv., *Il " Rousseau" dei giacobini*, Urbino, 1988, pp. 29-76, pp. 74-75). Dans un passage du *Second discours de M.*

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolucion Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

Robespierre, Sur le jugement de Louis Capet (28 déc. 1792), in *Œuvres*, cit., t. IX, pp. 183-200, p. 198, l'idée que ce sont les minorités vertueuses et illuminées qui guident l'histoire est obscurcie: «Déjà, pour éterniser la discorde, et pour se rendre maîtres des délibérations, on a imaginé de distinguer l'assemblée en majorité et en minorité; nouveau moyen d'outrager et de réduire au silence ceux qu'on désigne sous cette dernière dénomination. Je ne connois point ici ni minorité, ni majorité. La majorité est celle des bons citoyens: la majorité n'est point permanente, parce qu'elle n'appartient à aucun parti; elle se renouvelle à chaque délibération libre, parce qu'elle appartient à la cause publique et à l'éternelle raison: et quand l'assemblée reconnoît une erreur, comme il arrive quelquefois, la minorité devient alors la majorité. La volonté générale ne se forme point dans les conciliabules ténébreux, ni autour des tables ministérielles. La minorité a par-tout un droit éternel, c'est celui de faire entendre la voix de la vérité ou de ce qu'elle regarde comme telle. La vertu fut toujours en minorité sur la terre». Pour les commentaires de la part de certains protagonistes de l'époque et de certains historiens par rapport à la phrase «La vertu fut toujours en minorité sur la terre» cfr. C. Gaspard, «Vertu: le sens robespierriste du terme», in Aa Vv., *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, fasc. 2 : *Notions-concepts*, Paris, 1987 pp. 197-210, pp. 207-210.

(68) Cfr., parmi les nombreux exemples possibles, le discours *Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur le fêtes nationales* (18 floréal an II : 7 mai 1794), in *Œuvres*, cit., t. X, pp. 442-465, p.446 : « Le vice et la vertu font les destins de la terre : ce sont les deux génies opposés qui se la disputent ».

(69) Cfr.F. Furet, *La gauche et la révolution française au milieu du XIXe siècle. Edgar Quinet et la question du jacobinisme*, Paris, 1986.

(70) Pour une première et sommaire orientation cfr. Aa. Vv. *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, 4 voll., Oxford-New York, 1987-1994, vol. IV: *The Terror*, edited by K. M. Baker, Oxford, 1994, *ad indicem* et en particulier B. Baczkó, "The Terror before the Terror? Conditions of Possibility, Logic of Realization" (pp. 19-38, pp. 25-32). Dans notre *corpus* nous n'avons pas relevé d'occurrences de *système de la terreur*. Les occurrences de *système de terreur* sont les suivantes: Hébert, 0; Marat, 1; Robespierre, 5; Saint-Just,1.

(71) M. Robespierre, *Dédicace à Jean-Jacques Rousseau*, in *Œuvres*, cit., t. I, pp. 211-212. Pour la datation de la *Dédicace* cfr. C. Mazauric, « Bonheurs, lumières obliques sur la figure de Maximilien Robespierre » , cit. (Mazauric penche pour la fin 1789).

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

(72) M. Robespierre, *Contre les factions nouvelles et les députés corrompus* (8 thermidor an II : 26 juil. 1794), in *Œuvres*, cit., t. X, pp. 542-586, a p. 544: «Les révolutions qui jusqu'à nous ont changé la face des empires n'ont eu pour objet qu'un changement de dynastie, ou le passage du pouvoir d'un seul à celui de plusieurs».

(73) Cfr. J.-J. Rousseau, *Émile ou de l'éducation* (1762), in *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond, avec la collaboration de F. Bouchardy, J.-D. Candaux, R. Derarthé, J. Fabre, J. Starobinski et S. Stelling-Michaud, 5 voll., Paris, 1959-1995, vol. IV, Paris, 1969, pp. 239-867, pp. 468-469 (livre III ; cfr. trad. it. Firenze 2002, p. 223)

(74) Cfr. *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, cit., pp. 180-181, pièce n. XLIII (*Espèce de catéchisme de Robespierre, écrit de sa main*) ; *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois*, cit., vol. II, pp. 13-15, pièce n. XLIII (*Espèce de catéchisme de Robespierre, écrit de sa main*). Dans cette note, qui selon Jaurès remonte à septembre 1793 et que Soboul met plutôt à juillet 1793, à la question sur quand finira la corruption, Robespierre se répond *Jamais* (p. 181 ; p.15).

(75) Cfr. *La felicità è un'idea nuova*, tomo primo, cit, chapitre premier, paragraphe 1.7.

(76) Cfr. *La felicità è un' idea nuova*, tomo I, cit., p. 48 et note 190, p.71.

(77) F. Furet, "Terrore", in F. Furet, M. Ozouf, *Dizionario critico della rivoluzione francese* (1988, 1992), 2 vol., Milano, 1994, vol.I, pp.172-185, p. 184. Sur la "fonction salvatrice" attribuée à la politique dans les cultures politiques des deux derniers siècles cfr. R. Bodei, "Politica e felicità", in R. Bodei, L.F. Pizzolato, *La politica e la felicità*, Roma, 1997, pp. 5-17.

(78) G. Labica, *Robespierre. Une politique de la philosophie*, cit., p.7 : « Ce livre est donc d'un philosophe à l' écoute de l'un des siens ».

(79) H. Guillemin, *Robespierre politique et mystique*, Paris, 1987 (trad. it. Milano, 1989).

(80) Cfr. G. Ferrari, "La ricerca in Linguistica Computazionale tra modelli formali ed analisi empirica" (2005, pp. 1-22, bibliographie: pp. 18-22): http://www.lett.unipmn.it/~ling_gen/FerrariXBolelli.pdf.

(81) Ch. Salvat, « De *Division of Labour* à *Division du travail*: Histoire d'une notion, d'un syntagme et de sa diffusion en France », in Aa. Vv., *Dictionnaire*

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

des usages socio-politiques (1770-1815), fasc. 7: *Notions théoriques*, Paris, 2003, pp. 39-66.

(82) A. Steuckardt, « La notion de liberté de la presse dans L'Ami du peuple de Marat », Aa. Vv., *Des notions-concepts en révolution*, cit., pp. 87-104.

(83) Cfr. I. Chiari, *Informatica e lingue naturali. Teorie e applicazioni computazionali per la ricerca sulle lingue*, Roma, 2004, pp. 36, 39.

(84) A. Geffroy utilise –abstraction faite de la graphie– «désignant socio-politique», «terme», «syntagme prépositionnel», «lexème figé», «mot». Cfr. A. Geffroy, « Sans-culotte(s) », cit.; Idem, « Désignation, dénégation: la légende des sans-culottes (1780-1980) », cit.

(85) Cfr. C. Vetter, "Dalla dittatura degli antichi alla dittatura dei moderni: note e considerazioni su Marat", in *Il dispotismo*, cit., pp. 180-220, 230-241 et *ad nomen*. Cfr. en outre P. Radin, *L'idea di felicità nel pensiero politico di Marat*, travail de recherche de maîtrise en Histoire du Risorgimento, tuteur: Prof. Cesare Vetter, cotuteurs: Prof. Ermenegilda Manganaro Favaretto et Prof. Simonetta Ortaggi, Università degli Studi de Trieste, année académique 1998-1999. Pour la lexie «liberté de la presse» in Marat cfr. A. Steuckardt, « La notion de liberté de la presse dans L'Ami du peuple de Marat », cit., pp. 87-104. Sur Marat cfr. en outre Idem, « Je, nous, l'Ami du peuple: stratégies énonciatives dans le discours de Marat », in Aa. Vv., *Langages de la Révolution (1770-1815)*, cit., pp. 571-578; O. Coquard, « Le mots du despotisme dans l'Offrande à la patrie de Jean-Paul Marat », *ibidem*, pp. 559-570.

(86) H. Arendt, *Sulla rivoluzione*, cit., pp.60 ss.

(87) Cfr. E. Gentile, *Le religioni della politica. Fra democrazie e totalitarismi*, Roma- Bari, 2001, pp. 25 ss.

(88) F. Brunel, « Introduction » à Billaud -Varenne, *Principes régénérateurs du système social*, Paris, 1992, pp.13-61.

(89) Cfr. H.G. Gadamer, *Wahrheit und Methode*, Tübingen, 1960 (trad. it. Milano, 1972).

(90) J. Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française (1900-1903)*, 6 vol. (1968-1973), Paris, 1983-1986, t. VI, pp. 193-194: «... ici, sous ce soleil de juin 93 qui échauffe votre âpre bataille, je suis avec Robespierre, et c'est à côté de lui que je vais m'asseoir aux Jacobins».

(91) Pour la distinction entre «amour de soi» et «amour-propre» chez Rousseau cfr. Aa. Vv., *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, publié sous la

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

direction de R. Trousson et F. S. Eigeldinger, Paris, 1996, pp. 32-33. Pour la connotation négative d'«amour-propre» chez Robespierre cfr. *La Felicità è un' idea nuova in Europa*, cit., partie I, chapitre I et partie II, listes de fréquence.

(92) Sur le concept de *fellow-feeling* cfr. R. Sugden, "La «corrispondenza di sentimenti» come fonte di felicità", Aa. Vv., *Felicità ed economia*, sous la direction de L. Bruni et P. L. Porta, Milano, 2004, pp. 137-169. Le mot clé chez Rousseau est «pitié»: cfr. Aa. Vv., *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, cit., pp. 722-725. Robespierre parle de «ce sentiment impérieux qui nous porte vers les hommes faibles, qui m'avait toujours attaché à la cause des malheureux» (*Adresse de Maximilien Robespierre aux Français* (été 1791), in Robespierre, *Œcrits*, sous la direction de C. Mazauric, cit., pp. 124-136, p. 127. Le document ne figure pas dans les *Œuvres*: cfr. C. Mazauric, "Présentation", in *Œuvres*, cit., t. I, pp. I-XXIX, pp. XV-XVI. Cfr. Le site de l'ARBR (*Les Amis de Robespierre pour le Bicentenaire de la Révolution française*): <http://www.amis-robspierre.org/fr/publications.htm>.

Comme on le sait, Hannah Arendt repère dans la "compassion" pour les «malheureux» la cause de fond de la dérive terroriste de la révolution française: H. Arendt, *Sulla rivoluzione*, cit., pp. 60 ss.

(93) Pour la polémique de Rousseau contre les «riches» cfr. Aa. Vv., *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, cit., pp. 228-229. Pour les jugements de Robespierre cfr. *La Felicità è un' idea nuova in Europa*, cit., partie I, chapitre I et partie II, listes de fréquence.

(94) Cfr. N. Bobbio, *Destra e sinistra. Ragioni e significati di una distinzione politica* (1994), Roma, 1995, pp. 106-110, 128-130.

(95) Cfr. E. Nolte, "L'éterna sinistra", in *Controversie. Nazionalsocialismo, bolscevismo, questione ebraica nella storia del Novecento* (1993), Milano, 1999, pp. 77-90; Idem, *Esistenza storica. Fra inizio e fine della storia?* (1998), Firenze, 2003, pp. 170-181, 357-374, 470-484, 565-581.

(96) A. Mathiez, « Pourquoi nous sommes robespierristes? » (1920), in *Études sur Robespierre* (1958), Paris, 1973, pp. 19-38; M. Vovelle, « Pourquoi nous sommes encore robespierristes? » (1988), in *Combats pour la révolution française*, Paris, 1993, pp. 349-359.

(97) Pour la critique du «monisme éthique» cfr. I. Berlin, *Due concetti di libertà* (1958, 1969), Milano, 2000, pp. 71 ss.; Idem, *Controcorrente. Saggi di storia delle idee* (1979), sous la direction de H. Hardy, Milano, 2000, pp. 3-4, 180-181, 242-243, *passim*; Idem, "La ricerca dell'ideale" (1988), in *Il legno storto dell'umanità. Capitoli della storia delle idee* (1990), sous la direction de H. Hardy, Milano, 1994, pp. 17-42.

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revoluzione Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicit-a-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.

(98) M. Robespierre, *Discours au peuple réuni pour la Fête de l'Être Suprême* (20 prairial an II : 8 juin 1794), in *Œuvres*, cit., t. X, pp. 479-483, p. 481.

(99) La référence est à la célèbre affirmation de Kant en 1784: «... da un legno così storto come quello di cui è fatto l'uomo, non si può costruire nulla di perfettamente dritto (...d'un bois aussi tordu que celui dont l'homme est fait, on ne peut rien construire de parfaitement droit)». Cfr. I. Berlin, *Due concetti di libertà*, cit., p. 75; Idem, *Il legno storto dell'umanità*, cit., p. 15.

(100) G. Lefebvre, *La Révolution française* (1930, 1951), Paris, 1989, pp. 116 e ss.

Révolution Française.net, février 2007.

Traduction de, Cesare Vetter, "A proposito di felicità, rivoluzione francese, banche dati e linguistica computazionale", *Revolution Française.net, Epistémologie*, mis en ligne le 07 février 2007, <http://revolution-francaise.net/2007/02/07/107-proposito-felicita-rivoluzione-francese-banche-linguistica-computazionale>.